

Présence africaine

ALIMENTÉ, entre autre, par les discours anti-impérialistes et la diffusion d'une culture du « politiquement correct », un débat se développe sur la légitimité des recherches africanistes actuelles, qui restent largement dominées par des institutions et chercheurs « occidentaux ».

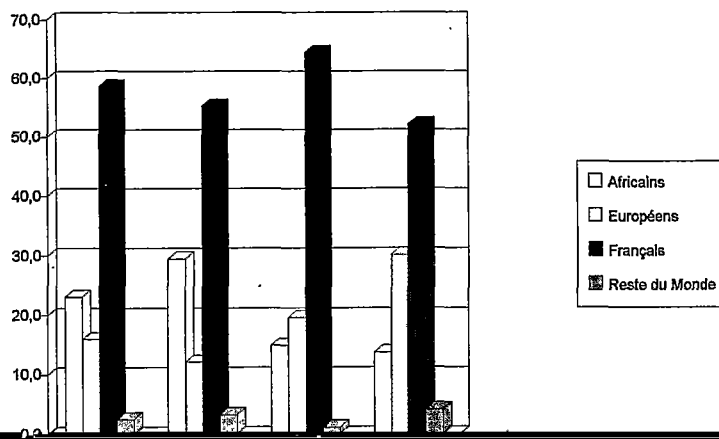
Créée en 1981 autour de la problématique du « politique par le bas », *Politique africaine* entendait notamment réhabiliter les acteurs africains dans les recherches africanistes. La revue, qui est progressivement devenue plus « académique », s'est maintenant établie comme une institution de référence dans le domaine de la recherche sur l'Afrique (1). Dans le contexte actuel, elle se trouve donc logiquement traversée par le débat sur la place des Africains parmi ses auteurs. A travers une analyse quantitative, nous avons cherché à donner des termes objectifs à ce débat qui se fonde souvent sur de simples croyances.

Aussi, nous avons entrepris un recensement exhaustif des auteurs de *Politique africaine* selon leur na-

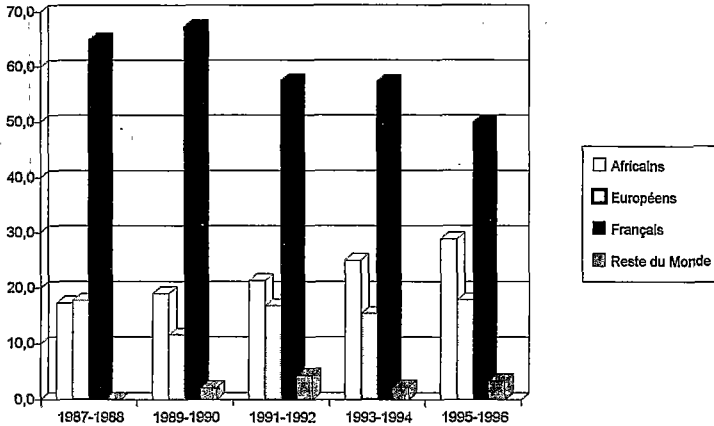
tionalité, avant de les classer ensuite par zone géographique. Quatre catégories ont ainsi été établies : Africains, Européens, Français et Reste du monde (2). Nous avons choisi l'article comme unité de classement la plus pertinente pour analyser l'espace éditorial accordé à chaque catégorie au sein de *Politique africaine*. A des fins d'homogénéité, nous n'avons retenu dans notre corpus que les articles ayant été écrits dans trois rubriques : Thème, Magazine et Débats (Pistes jusqu'en 1995). Nous avons donc exclu les rubriques Document, Chronique scientifique et Revue des livres. Les articles collectifs ne pouvant être comptabilisés de la même manière, nous avons choisi d'affecter à chacun d'eux un coefficient relatif au nombre d'auteur de l'article (de 1 à 1/6) afin de pondérer leur représentation. Enfin, notre étude porte sur les dix dernières années de *Politique africaine*, de 1987 à 1996.

Nous effectuerons dans un premier temps une étude descriptive des données statistiques que nous avons recueillies. Nous nous inter-

GRAPHIQUE I
RÉPARTITION DES AUTEURS PAR NATIONALITÉ
DANS CHAQUE RUBRIQUE (EN %)



GRAPHIQUE II
ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES ARTICLES
PAR NATIONALITÉ (EN %)



d'auteurs français, qui constituaient 64,9 % des articles de *Politique africaine* en 1987-1988, représentent moins de la moitié des articles de la période 1995-1996. Parallèlement, la proportion des articles d'Africains augmente régulièrement sur la période ; elle passe ainsi de 17,3 % en 1987-1988 à 28,9 % en 1995-1996. La place des articles d'auteurs européens ou du « reste du monde » demeure quant à elle relativement stable au cours des dix années.

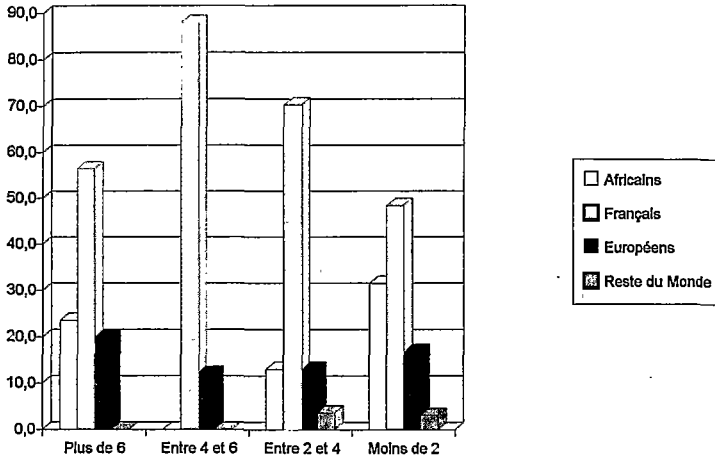
Dans le *Thème*, le pourcentage d'articles d'Africains est passé de 24,2 % en 1987-1988 à 38,3 % en 1995-1996. Il se rapproche ainsi étroitement de celui des articles de Français qui est de 40 % en 1995-1996 (contre 62,1 % en 1987-1988). Au contraire, dans le *Magazine*, la proportion d'articles d'auteurs français se maintient à un niveau élevé (plus des deux tiers des articles). En 1995-1996, suite à une baisse régulière, les articles des Eu-

ropéens ne représentent plus que 12,1 % des articles de la rubrique (contre 25,6 % en 1987-1988). Parallèlement, le pourcentage des articles d'Africains passait de 7 % à 18,1 %.

D'autres disparités apparaissent si l'on établit une hiérarchie des auteurs selon le nombre d'articles qu'ils ont publiés dans *Politique africaine* au cours de la période analysée. Nous les avons ainsi répartis en quatre catégories : plus de six articles, entre quatre et six articles, entre deux et quatre articles, et moins de deux articles.

Il nous faut tout d'abord noter la répartition pyramidale des articles que dévoile ce mode de classement : 12 % des articles sont répertoriés dans la catégorie « plus de six articles », 11,4 % dans « entre quatre et six », 21,1 % dans « entre deux et quatre », 55,4 % dans « moins de deux articles ». Plus de la moitié des articles publiés dans *Politique africaine* de 1987 à 1996 émanent donc

GRAPHIQUE III
RÉPARTITION DES ARTICLES PAR NATIONALITÉ
ET SELON LE NOMBRE D'ARTICLES PAR AUTEUR (EN %)



d'auteurs ayant écrit moins de deux articles dans la revue durant cette période. C'est au sein de ce « pôle du bas » que la répartition des articles selon les nationalités apparaît la moins inégale. Les articles de Français y représentent 48,4 % de l'ensemble, les articles d'Africains 31,5 %, et ceux des Européens 16,9 %.

Un peu plus d'un cinquième des articles de la revue proviennent d'auteurs qui y ont écrit plus de quatre articles au cours des dix der-

des chercheurs de *Politique africaine*).

Cette étude descriptive du « pôle du haut » peut être complétée par celle des coordinateurs de thème de chaque numéro de la revue. Les pilotes de numéros se répartissent ainsi : 80 % de Français ; 15 % d'Africains et 5 % d'Européens. Notons ici que plus des trois quarts d'entre eux sont membres de l'ACPA.

Nous avons volontairement esquivé toute interprétation de ces résultats statistiques, quant à la place

questions nous paraissent plus pertinentes : pourquoi les Africains sont-ils moins bien représentés parmi les auteurs récurrents de la revue ? Pourquoi écrivent-ils moins dans le Magazine, rubrique qui colle le plus à l'actualité africaine ?

Cette marginalité découle-t-elle d'une insuffisante soumission d'articles à la revue ? Les causes peuvent ici être multiples : un contexte politique autoritaire et bâillonneur ; des conditions matérielles d'études et de recherches difficiles ; un isolement des milieux internationaux de la recherche ; ou plus simplement, une attitude personnelle négative à l'égard de la revue et ce qu'elle peut représenter.

Les chercheurs africains sont-ils moins sollicités ? Sont-ils victimes d'un « effet de structure » qui les rend moins utiles dans les stratégies de promotion individuelles au sein du champ de l'africanisme et des sciences sociales, du fait même que les positions dominantes y sont occupées par des « Occidentaux » ?

Les articles d'Africains sont-ils plus souvent rejeté par la rédaction de *Politique africaine* ? De façon plus générale, les auteurs africains sont-ils victimes d'un « cens caché » (de quelle nature ?) de la part de leurs pairs du Nord ?

Répondre à ces questions permettrait d'expliquer la faible représentation des auteurs africains dans *Politique africaine*, mais cela ne résoudrait en rien la question de la nécessité d'une plus grande participation des Africains à la revue. Cette question nous semble mal posée, voire biaisée, car elle pose le débat dans des termes quasi essentialistes.

A qui renvoie, dans ce débat, le terme « africain » ? Est-ce la nationalité ou la pigmentation de la peau qui fait l'identité d'un chercheur ?

Un Africain a-t-il nécessairement une appréhension différente de la recherche ? Faute de traiter ces questions complexes, le débat ne peut que glisser sur la pente du politiquement correct et perdre alors toute dimension scientifique.

Comment alors expliquer l'existence même de ce débat ? Il dépasse largement le cadre de *Politique africaine* et révèle des confrontations d'intérêts au sein du champ de l'africanisme en général. Tout champ scientifique est en effet animé par des logiques de type politique, des relations de pouvoir, d'autant plus qu'il est traversé par des questions de société plus globales (4). La question de l'« africanisation » de *Politique africaine* peut en partie être interprétée comme la manifestation d'une lutte pour les profits matériels et symboliques qui sont associés à la revue.

De par son statut, *Politique africaine* constitue en effet une des portes d'accès au marché de l'africanisme. Un marché d'autant plus attractif qu'il dépasse de plus en plus le simple cadre universitaire pour englober des pratiques de consultance au profit de diverses institutions de gouvernement liées au continent africain (5). Dans cette optique, la revendication

(4) Cf. P. Bourdieu, « La cause de la science », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 106-107, 1995, pp. 3-10.

(5) Remarquons ici que si « africain » ne signifie pas nécessairement « anti-impérialiste », c'est souvent d'Africains qu'émanent les principales critiques des relations entre africanisme et pouvoir, relations encore plus ambiguës dans un contexte de conditionalités, mais qui se conjuguent maintenant le plus souvent sur le mode du « cela va de soi » ; cf. J.O. Adesina, « Le discours sur la gouvernance en Afrique : critique et anticritique », *Bulletin du Codesria*, n° 2, 1993, p. 24 ; ou encore R. Buijtenhuijs, « Anthropologie et impérialisme : où en sommes-nous aujourd'hui ? », *Politique africaine*, n° 48, décembre 1992.

d'une plus grande représentation africaine pourrait traduire une stratégie de différenciation de chercheurs africains qui se posent de plus en plus en concurrents (et moins en clients) des chercheurs « occidentaux », et se heurtent aux barrières de certains prés carrés intellectuels.

Les chercheurs africains ne sont évidemment pas les seuls à avoir intérêt à ce débat. La participation (ou non) à celui-ci permet en effet à l'ensemble des chercheurs de se positionner au sein du champ africaniste en fonction d'intérêts multiples et de positions éthiques. Au sein de *Politique africaine*, la question de la représentation africaine constitue un enjeu dans la définition du statut et du rôle de la revue.

Après ces quelques hypothèses qui peuvent expliquer l'existence du débat, il nous faut retraduire la question au niveau épistémologique, à notre sens le seul pertinent pour traiter d'une revue à prétention scientifique comme *Politique africaine*. En quoi une meilleure représentation des auteurs africains modifierait-elle le contenu de *Politique africaine* ? Ou, plus généralement : en quoi les chercheurs africains sont-ils porteurs d'une autre connaissance des sociétés africaines ?

C'est avant tout de la pertinence des schémas d'analyse, et de leur articulation avec le terrain, que découle la connaissance scientifique. Au niveau du rapport au terrain, le regard autochtone est porteur d'une « familiarité première » (6). Cette familiarité avec l'objet ne constitue cependant pas en soi un avantage scientifique par rapport au « regard étranger », nécessairement chargé d'ethnocentrisme. La pertinence de l'analyse est en effet avant tout

conditionnée par l'objectivation par le chercheur de sa propre situation par rapport à son objet.

Pourtant, la connaissance immédiate autorise une appréhension différente de l'objet étudié. Plus généralement, c'est la trajectoire individuelle et la situation de chaque chercheur qui lui donnent une perspective particulière sur son objet (7). Elles conditionnent d'ailleurs aussi en partie l'adhésion du chercheur à un certain cadre conceptuel. Le caractère africain (national ?) des chercheurs les conduit-il alors à produire un autre discours scientifique (8) ?

Aussi, une meilleure représentation (une banalisation ?) des Africains dans le champ de l'africanisme (et dans *Politique africaine* en particulier) contribuerait-elle à généraliser un croisement de regards et à favoriser le jeu d'une « libre concurrence scientifique entre pairs » (9) ? Par ailleurs, une telle banalisation doit-elle être confinée dans le seul champ de l'africanisme ? Un regard ethnocentrique africain ne contribuerait-il pas aussi à renforcer la connaissance des sociétés non africaines ?

Ivan Crouzel

Centre d'études d'Afrique noire

Boubacar Issa Abdourahmane

Centre d'études d'Afrique noire

(7) La trajectoire d'A. Mbembé est ici exemplaire de cette multiplicité des situations d'observation ; A. Mbembé, « Écrire l'Afrique à partir d'une faille », *Politique africaine*, n° 51, octobre 1993. Ces perspectives d'observation, même concurrentes, nous semblent complémentaires. Aussi, favoriser *a priori* un regard sur un autre relève plus d'une logique politique que scientifique.

(8) Au même titre, par exemple, qu'un discours scientifique produit aux États-Unis peut différer d'un autre, produit en France.

(9) P. Bourdieu, *art. cit.*, p. 5.

(6) P. Bourdieu, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 55.